

Masen dans le capital des sociétés chargées de «Noor PV I»

Le tour de table au complet pour les trois centrales photovoltaïques



D'une capacité de 170 MW, pour un investissement d'environ 2 milliards de DH, «Noor PV I» comprend Noor Ouarzazate IV (70 MW), Noor Laâyoune (80 MW) et Noor Boujdour (20 MW).

Masen entre, officiellement, à hauteur de 25% dans le tour de table des 6 sociétés chargées du développement, de l'exploitation et de la maintenance du programme «Noor PV I», première phase photovoltaïque (PV) du Plan solaire Noor. Le programme porte sur trois centrales dont l'investissement global dépasse les 2 milliards de DH.

C'est fait. Masen (Moroccan Agency for Sustainable Energy) est entrée, officiellement, dans le capital des 6 sociétés chargées du développement, de l'exploitation et de la maintenance du programme «Noor PV I», première phase photovoltaïque (PV) du Plan solaire Noor. Le décret autorisant cette opération a été publié au Bulletin officiel du 18 mai.

D'une capacité agrégée d'environ 170 mégawatts (MW), pour un investissement d'environ 2 milliards de DH (220 millions de dollars), Noor PV I comprend, pour rappel, trois centrales solaires : Noor Ouarzazate IV (70 MW), Noor Laâyoune (80 MW) et Noor Boujdour (20 MW).

Dans le but de réaliser ces projets, il a été décidé que Masen, à travers sa filiale Masen Capital, entre à hauteur de 25% au capital d'Acwa Power Ouarzazate IV, Acwa Power Laâyoune et Acwa Power Boujdour chargées de la conception et de la construction des 3 centrales. Masen participe, également, à hauteur de 25% au capital de Nomac Ouarzazate IV, Nomac Laâyoune et Nomac Boujdour, qui auront pour mission l'exploitation et la maintenance de ces sites solaires.

Le financement des investissements liés à Noor Ouarzazate IV, Noor Laâyoune et Noor Boujdour sera réalisé, respectivement, à hauteur de 81, 81 et 77% à travers des prêts consentis à Masen, qui, en partenariat avec Acwa Power, financera et développera le programme «Noor PV I».

Rappelons que pour cofinancer ce programme, Masen avait réalisé en novembre une émission obligataire verte (Green Bond) pour un montant de 1,15 milliard de dirhams (106 millions d'euros). Et ce par le biais d'un placement privé souscrit auprès d'Attijariwafa bank, Al Barid Bank, la Caisse marocaine des retraites et la Société centrale de réassurance.

De même, un accord de prêt pour un montant de 60 millions d'euros (659 millions de DH) a été signé, en novembre 2016, entre Masen et la banque allemande Bankengruppe pour le financement du projet Noor Ouarzazate IV.

Ces opérations de financement ont été réalisées après que le consortium mené par Acwa Power a remporté le marché «Noor PV1» suite à un appel d'offres international lancé en 2015. Le groupe saoudien avait offert notamment le tarif le plus bas du kilowattheure (kWh) soit 0,4614 DH. Les trois centrales devront être opérationnelles à partir de 2018. Ces projets sont déployés par Masen, dans le cadre d'un schéma de production indépendante (Independent Power Production -IPP) tripartite intégrant l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). ■

Masen détient désormais 25% d'Acwa Power Ouarzazate IV, Acwa Power Laâyoune et Acwa Power Boujdour ainsi que Nomac Ouarzazate IV, Nomac Laâyoune et Nomac Boujdour.

Moncef Ben Hayoun